



Les archers de SAINT-AGATHON ont le plaisir de vous inviter à participer au Trophée des Mixtes en salle du

Samedi 22 Mars 2025

à la Salle des sports de **Saint-Agathon**
Championnat Départemental



(Itinéraire fléché en sortie de la 4 voies N12 Rennes-Brest)

Ouverture du greffe	13h30	Matchs (par poules)	15h00
Echauffement (3 volées)	14h00	Big Shoot Off	16h30
Début des tirs (Qualifications)	14h15	Résultats	17h00

Catégories et distances :

Tous les types de licences permettent d'y participer à l'exception de la licence sans pratique et de la licence découverte 2024-2025.

Une équipe est composée d'une femme et d'un homme de la même catégorie et du même club.

Quatre catégories peuvent être constituées :

	18 mètres Salle
Arc classique Néo-licenciés (1 ^{ère} licence prise à partir du 01/09/2024) – Toutes catégories d'âge	Blason 60 cm
Arc classique – Toutes catégories d'âge	Blason 40 cm
Arc à poulies – U15/U18/U21/S1/S2/S3	Blason 40 cm (4 spots)
Arc nu – Toutes catégories d'âge	Blason 60 cm

Récompenses : aux trois premiers binômes de chaque catégorie

Les inscriptions doivent parvenir pour le 20 mars 2025 au plus tard

Tarif par équipe : 12 euros

Soit par courrier :

PANNEAU Thierry
23 rue de Kerallec
22290 GOUDELIN
Tel : **06 81 13 58 83**

Soit par mail :

saintagathon.concours.salle@gmail.com

Licence à jour obligatoire pour participer au concours

Tenue blanche ou tenue de club souhaitée

Buvette : Gâteaux, Boissons

Règlement :

Généralités : Tous les types de licences permettent d'y participer à l'exception de la licence découverte et de la licence sans pratique. Les deux archers homme et femme d'une équipe doivent être licenciés dans le même club.

Représentation d'un club : Le nombre d'équipes par club pouvant participer au Trophée départemental n'est pas limité. L'idée étant de favoriser les échanges entre hommes et femmes et entre les clubs, il est préconisé de d'abord favoriser la diversité, ensuite en fonction de la place disponible, la possibilité à d'autres équipes d'un même club de participer peut-être donnée.

Composition des équipes d'une manche à l'autre : Le trophée départemental étant un support de « qualification » au trophée national des mixtes, si, dans une catégorie, un club ne présente qu'une seule équipe, la composition de celle-ci pourra différer d'une manche à l'autre. En revanche, si le club est représenté par plusieurs équipes, alors la composition de celles-ci ne devra pas changer.

Une manche est composée de 3 phases : un tir de « mini-qualification », des matchs de poule et le Big Shoot Off (tir de barrage final pour désigner le vainqueur). Les mini-qualifications servent à faire la répartition des équipes dans les poules et les matchs de poule à déterminer les équipes qui prendront part au Big Shoot Off.

Toutes les phases se tirent dans le même rythme : celui utilisé lors des matchs en tir par équipe mixtes (80 secondes pour tirer 4 flèches).

Détails des phases : Mini-qualification par équipe : échauffement + 5 volées de 4 flèches (2 flèches par archer). Si des égalités demeurent après l'application des règles de départage (comptage des 10 et 9) : un tirage au sort effectué.

Fonctionnement des matchs de poule :

- Matchs en sets pour toutes les catégories (règlement habituel du tir par équipe mixte en arc classique) : set gagné = 2 points, égalité = 1 point aux 2 équipes. La première équipe à 5 points a gagné. Si égalité à 4-4 = tir de barrage.
- Un match gagné = 2 points pour le classement.
- Si nombre impair d'équipes, le match à vide donne victoire à 5-0.
- En cas d'égalité après les matchs de poule, le départage s'effectuera : d'abord sur les points sets, ensuite sur le score des qualifications. Enfin, si l'égalité persiste, un tir de barrage sera tiré.

Règlement big Shoot Off : (Shoot Off = tir de barrage)

Le Big Shoot Off sert à déterminer le vainqueur de la manche du trophée départemental des mixtes. Il se tire entre les vainqueurs de chaque poule sous les yeux de tous les participants. Le nombre d'équipes participant au Big Shoot Off est déterminé par le nombre de poules de la catégorie.

Volée 1 : L'ensemble des équipes vainqueurs de poule tirent une volée à l'issue de laquelle les 4 meilleures équipes continuent.

Volée 2 : Les quatre équipes tirent une volée à l'issue de laquelle les 2 meilleures équipes continuent.

Volée 3 : Les deux équipes finalistes se rencontrent pour déterminer le vainqueur de la manche.

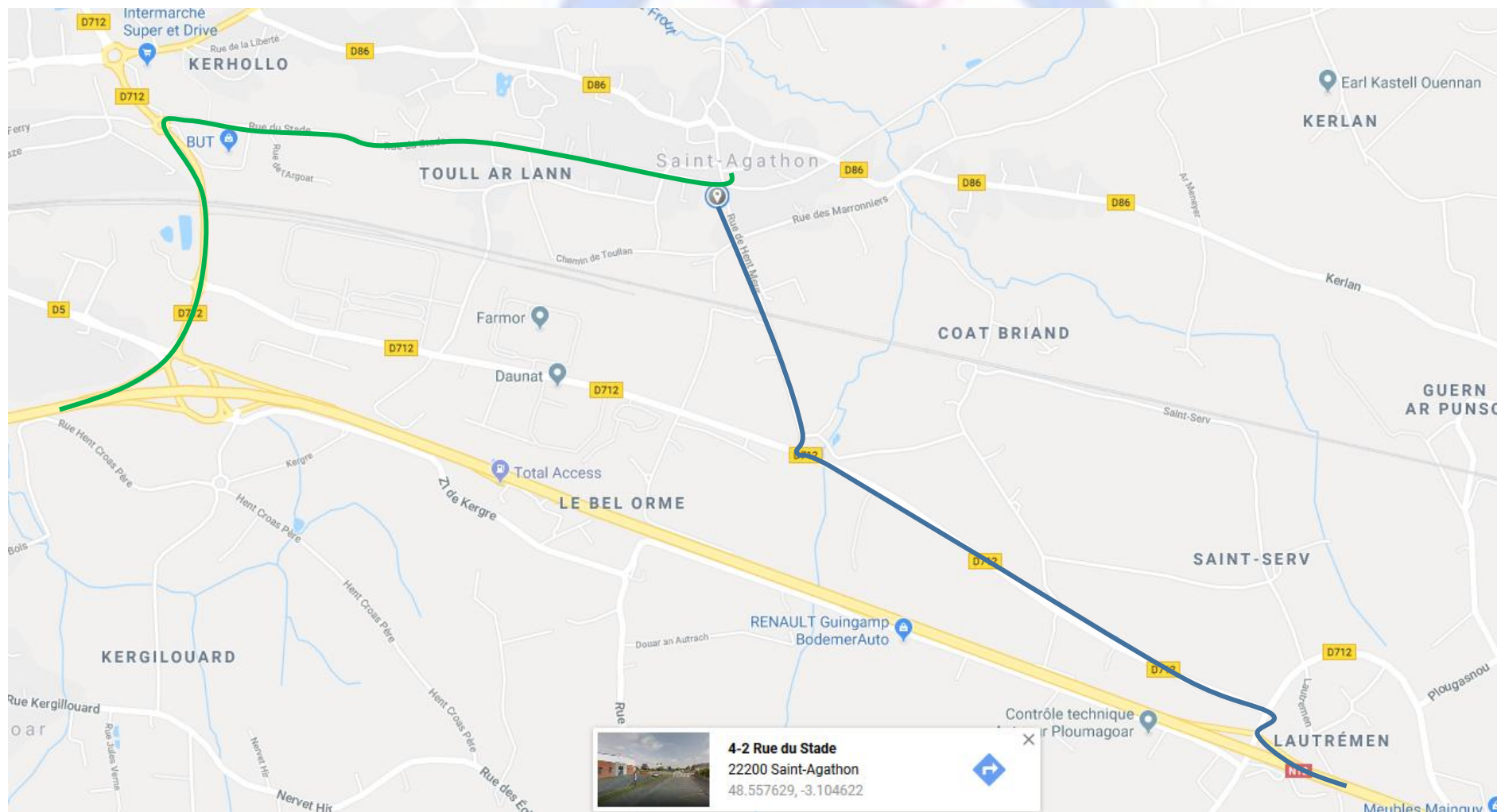
TARIF : 12 euros par binôme – Règlement sur place (Espèce ou chèque)

Le nombre de binôme par club et par catégorie est libre

Retour inscription pour le 20 mars au plus tard

[illegible]

Club ARC en CIEL de SAINT-AGATHON le samedi 22 mars 2025 à la Salle des sports de Saint-Agathon



Arrivée de Brest

Arrivée de Rennes